



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Fiche d'information
Établissement SEVESO seuil haut**

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3
pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

AM 26/05/2014 (Annexe IV)

Nom de l'établissement :	AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE Site de Fos Tonkin
Adresse de l'établissement :	Air Liquide France Industrie ZI Quartier le Tonkin 13270 Fos sur Mer
Situation administrative et étude de dangers :	Site soumis à Autorisation Classé SEVESO seuil haut EDD 2015 notice de réexamen de l'EDD réalisée le 30/06/2020
Activité de l'établissement :	Les activités du site sont : - la séparation des gaz de l'air et leur mise à disposition pour les clients sous les formes suivantes : ❖ Oxygène gazeux, avec départ du produit par canalisations enterrées ❖ Azote gazeux, avec départ du produit par canalisations enterrées ❖ Oxygène liquide (cryogénique, -183°C) stocké dans les réservoirs « Oxygène industriel R2 » et « Oxygène médical ALS » pour un départ du site par camions semi remorques ❖ Azote liquide (cryogénique, -196°C) stocké dans le réservoir « Azote liquide R1 » pour un départ du site via camions semi remorques, ou bien, très rarement, par wagons citernes cryogéniques ❖ Argon liquide (cryogénique, -186°C) stocké dans le réservoir « Argon liquide R3 » pour un départ du site via camions semi remorques ❖ L'épuration d'hydrogène et sa mise à disposition pour les clients sous forme d'hydrogène gazeux à température ambiante et sous pression, avec départ du produit par canalisation enterrée
Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	L'oxygène, gaz comburant, peut activer l'incendie L'azote et l'Argon, gaz inertes, peuvent provoquer l'anoxie chez l'homme par appauvrissement de l'oxygène de l'air. Le procédé de séparation des gaz de l'air par distillation présente présente un danger d'explosion en cas d'accumulation d'impuretés réactives comme les hydrocarbures. L'hydrogène est un gaz inflammable

Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :	En cas de POI sur notre site, toutes les informations seront communiquées aux autorités compétentes en utilisant les fiches G/P.
--	--

Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les scénarios associés à l'oxygène sont un nuage suroxygéné consécutif à une perte de confinement. Les matières combustibles peuvent s'enflammer plus facilement dans ce nuage. Les scénarios associés à l'azote ou à l'argon sont un nuage sous-oxygéné (effet anoxie) consécutif à une perte de confinement. Le scénario associé au procédé de distillation des gaz de l'air est l'explosion du vaporiseur en cas de pollution majeure en hydrocarbures de la colonne. Les scénarios associés à l'hydrogène sont l'incendie et l'explosion consécutifs à une fuite de gaz. L'établissement met en oeuvre des mesures de maîtrise des dangers: ❖ L'unité est surveillée en permanence par plusieurs centaines de capteurs et des systèmes de sécurité qui provoquent l'arrêt immédiat de l'équipement concerné, voir l'arrêt global de l'unité. Les capteurs et les systèmes de sécurité sont régulièrement vérifiés et testés. ❖ Des arrêts d'urgence sont disponibles sur sites, en salle de controle et au poste e garde ❖ L'établissement dispose d'un système de gestion de la sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe Air Liquide. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Des procédures et modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.
---	--

En cas d'accident pouvant avoir des effets hors site :	Le cas échéant, le directeur de l'établissement ou Directeur des opérations internes (DOI) demandera au Préfet la mise en oeuvre des dispositions ORSEC PPI ALFI – ELENGY TONKIN (mise à jour le 07/11/2022)
---	--

Nature du risque et conséquences :	Mise à l'abri des populations est la seule mesure conservatoire instantanée, suivant les instructions des services de l'état.
---	---

Effets transfrontaliers* :	NA
-----------------------------------	----

* uniquement si concernées

Informations complémentaires :	La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees)
---------------------------------------	--

Modalités d'obtention de toute autre information pertinente	ud-13.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr
--	---

